

N°1391

du 27
NOVEMBRE
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

AGRICULTURE

P.4

Auprès des institutions financières et bancaires partenaires
Le MIFA a déjà sollicité 30 milliards Cfa
pour les acteurs agricoles en 2020

DEVELOPPEMENT À LA BASE

P.4

Grâce aux "Filets Sociaux de Base"
De l'eau potable aux populations
de Faré-Haut

SOCIÉTÉ

P.4

Rassemblements de personnes préjudiciables à la distanciation
L'amertume de la FOSAP,
teintée de gaz lacrymogènes

P.3 **Réduction de 80% du coût des soins de santé**

LE COUP DE GRACE POUR LES TOGOLAIS

Les promesses de campagne de Faure
Gnassingbé dans "Mes Engagements" pour la
période 2020-2025 commencent par prendre corps



Le Président Faure Gnassingbé

P.3 Malgré ses déboires avec l'ARCEP

TOGOCOM lance la 5G au Togo

le 1^{er} réseau du genre en Afrique de l'Ouest

P.3 Parmi les 7 préfectures de la région de la Kara

Binah, championne de la dégradation

6 options pour restaurer les forêts et le sol de la Préfecture



TOGOCOM LANCE AU
TOGO LE 1^{ER} RESEAU 5G
D'AFRIQUE DE L'OUEST



Concert / Institut Français

" Medicine Man Orchestra ", ce samedi sur la scene Jimi Hope

"Medicine Man Orchestra" est un voyage audiovisuel dans l'univers spirituel des griots d'Afrique de l'Ouest sous forme de conte musical. Il explore le pouvoir émotionnel et thérapeutique de la musique et des mots au-delà des frontières et à travers l'histoire. Il raconte les aventures d'une jeune fée sauvée du monde des abysses et ramenée à la

lumière grâce aux conseils éveillés d'un griot et la magie d'une forêt sacrée.

Depuis le IV^{ème} siècle, la musique griotique joue un rôle essentiel en Afrique : la transmission de la mémoire par la parole, hors des institutions religieuses. Apparue au XX^{ème} siècle, la musicothérapie a démontré des propriétés calmantes, analgésiques et euphorisantes.

Rendez-vous le samedi 28 novembre pour découvrir en avant-première ce conte musical inédit.

D'après une idée originale du griot béninois Seidou Arassounon et du producteur français Mathieu Insa.

28 NOV. / 20H | ENTRÉE : 2000 FCFA SUR RÉSERVATION PAR APPEL AU 2253 5800 SCÈNE JIMI



HOPE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOGO - LOMÉ

Exposition

MR CHIP DE SERGE BLOCH

"La réalité est tellement plus improbable que la fiction. Ce n'est pas la peine d'essayer d'inventer, il suffit de regarder autour de soi"

Dessinateur jeunesse et illustrateur de presse mondialement reconnu, père de Max et Lili et SamSam, Serge Bloch propose des univers teintés d'humour

qu'il explore aussi en version numérique avec Mr Chip.

Mr Chip est une application en réalité augmentée. Mr Chip est un personnage comme Charlot, il représente la fragilité de l'humanité. Il attend celle qu'il aime et qui ne viendra jamais, il a nulle part où aller mais est partout chez lui.

C'est un clochard comme nous tous.

Par l'humour, le lourd devient léger et le léger ridiculement lourd. L'humour rend libre et heureux... Que vouloir d'autre ?

EXPOSITION : MR CHIP DE SERGE BLOCH

18 NOV. / 2 DÉC. - LOMÉ



Prix

Djaïli Amadou Amal, la finaliste du Goncourt

Dans "les Impatientes", la romancière camerounaise Djaïli Amadou Amal défend la cause des femmes dans un courageux roman choral.

La noce était presque parfaite. Des belles voitures, "des dizaines de chevaux", des enfants qui "crient et dansent", "un banquet gargantuesque", et même "des griots, accompagnés de joueurs de luths et de tambourins". Nous sommes dans la bourgeoisie peule, au Cameroun, et un père a la fierté de marier deux de ses filles le même jour. Vive les mariés ? Sauf que la fête n'en est pas une pour ses héroïnes. Les deux sœurs sortent à peine de l'adolescence



: l'une peut tirer un trait sur ses études de pharmacie et le garçon qu'elle aime pour épouser un quinquagénaire qui a déjà une femme ; l'autre se retrouve casée avec une brute qui picole, se gave de

Tramadol et la viole dès le premier soir. Bienvenue dans un monde où "l'amour n'existe pas avant le mariage" parce qu'"on n'est pas chez les Blancs", où "la polygamie est indispensable

pour le bon équilibre du foyer conjugal", et où "une femme heureuse se reconnaît à ses voyages à La Mecque et à Dubai, à ses nombreux enfants et à sa belle décoration intérieure". Bienvenue dans un monde où les hommes invoquent le Coran à tout bout de champ pour lui faire dire ce qui les arrange, et où, parce qu'elles sont livrées à une concurrence féroce, "il n'y a pas pire ennemie pour une femme qu'une autre femme". Bienvenue dans un monde où même les mieux intentionnés n'ont qu'un mot à la bouche : "Patience, mes filles ! Munyal ! Telle est la seule valeur du mariage et de la vie."

AZIMUTS INFOS

Courir pour maigrir : les erreurs à éviter

Pour perdre du poids ou pour affiner sa silhouette, courir est le moyen le plus adéquate. Cependant, cette activité ne sera véritablement efficace que si vous appliquez les bonnes méthodes. En effet, même si l'intention est louable, encore faut-il éviter de tomber dans le piège des fausses bonnes idées lues ou entendues. Sachant ce qu'il convient de faire, vos efforts seront payants durablement.

Courir pour maigrir, oui mais attention

Souffrir, transpirer, courir à jeun, autant de fausses bonnes idées qui, en plus d'entraver les bienfaits amaigrissants du sport, risquent de vous en dégoûter pour un bon moment. Petit florilège des erreurs à ne pas commettre.

"Courir vite pour demander plus d'effort à mon organisme :

Selon le Dr Hervé Auquier, médecin du sport à Bruxelles (Belgique), "l'effet amaigrissant du jogging ne survient que si votre effort est de très longue durée, et de faible intensité. Ce n'est qu'à partir de 45 minutes, et à raison de 3 fois par semaine, que vous commencerez à puiser dans vos réserves de graisse. " Il n'est donc pas avantageux de courir vite pour maigrir et d'imaginer ainsi dépenser plus ; c'est la durée de la course qui est importante.

De même, le fait de beaucoup transpirer ne signifiera pas que vous maigrirez davantage. " Quand vous transpirez, vous perdez de l'eau et des sels minéraux, explique notre spécialiste. Si vous vous pesez juste après l'effort, vous constaterez bien sûr une perte de poids... Mais dès le repas suivant, vous reprendrez les quelques centaines de grammes perdues."

"Courir pour maigrir avec un coupe-vent pour transpirer plus :

Encore une fois, avec ce type de vêtements, vous ne perdrez que de l'eau. Pire, leur matière empêchera la sueur de s'évaporer. Votre corps va continuer à transpirer "de façon inefficace". Dans ce cas-là, votre température corporelle va augmenter avec à la clef un risque de déshydratation. Durant la période hivernale, préférez donc les textiles chauds et bien ventilés comme les polaires qui n'empêcheront pas cette évaporation.

"Courir à jeun le matin pour puiser dans les réserves de graisse :

"Encore un à priori mal fondé, explique Hervé Auquier. En courant le ventre vide, votre organisme va consommer beaucoup plus de sucre et vous risquerez ainsi une hypoglycémie. Vous entraîner à jeun pour perdre de la masse grasse est parfaitement inutile. " Courir pour maigrir, oui mais adaptez donc votre alimentation. C'est le premier secret pour atteindre votre but.

L'armée britannique dévoile un drone d'intérieur terrifiant !

L'armée britannique teste un nouveau drone de combat qui peut voler en intérieur, identifier et viser des cibles grâce à l'IA, puis les neutraliser avec ses deux canons.

Cela fait plus de deux décennies que la plupart des forces armées de la planète s'exercent aux combats en milieux urbains denses. Dans ces zones, les risques sont importants pour les soldats en raison de la grande proximité avec l'ennemi et ceux liés aux environnements confinés. Pour détecter, identifier et éventuellement éliminer des cibles, c'est un drone que l'armée britannique souhaite employer. Sur le cliché récupéré par le magazine Times, ce drone tueur ressemble pratiquement à un jouet pour télépilote débutant avec ses six rotors et leurs arceaux de protection. Toujours à l'état de prototype, c'est pourtant une redoutable machine à tuer. En réalité, l'engin baptisé i9 est assez imposant puisqu'il mesure un mètre d'envergure.

L'IA au service de la stabilisation

Ce volume lui permet d'embarquer de l'armement et de l'utiliser. Ainsi, le Strategic Command, qui vient de tester le drone a expliqué au Times qu'il peut emporter deux canons de fusil de chasse. Une arme, pas forcément létale, mais qui peut faire énormément de dégâts et engendrer de graves blessures dans un environnement fermé. En revanche, selon le type d'opération à mener, le drone peut emporter d'autres armements. Mais ce n'est pas tout, puisque l'une des difficultés des drones volant en intérieur repose sur les effets de surface. Lorsque l'aéronef s'approche des murs, les sols et plafonds, les reflux d'air induits par le rotor viennent déstabiliser le drone et engendrent souvent un crash.

Le phénomène est amplifié lorsque le drone emporte une lourde charge. Pour éviter cela, l'appareil est dopé à l'intelligence artificielle et embarque également une technologie reposant sur la physique, mais qui est tenue secrète par l'armée. C'est également l'IA qui permet l'identification des ennemis. En revanche, comme c'est encore le cas pour tous les pays utilisant des robots tueurs, c'est toujours l'opérateur humain qui décide de l'opportunité de tirer ou non.



jusqu'à
-40%
sur le
DÉDOUANEMENT

**de vos VÉHICULES
& MARCHANDISES***

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020

Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

FÉDÉRER POUR BATIR
www.otr.tg

DEPRECIATION DE LA VALEUR EN DOUANE DES VEHICULES ET MARCHANDISES

Jusqu'à *-40%* sur le dédouanement des véhicules et marchandises sous douane en souffrance.

Offre valable jusqu'au *24 décembre 2020*.

#OTR

#AllègementFiscal



**Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses**

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Réduction de 80% du coût des soins de santé

LE COUP DE GRACE POUR LES TOGOLAIS

Les promesses de campagne de Faure Gnassingbé dans «Mes Engagements» pour la période 2020-2025 commencent par prendre corps

Late Pater

En matière de santé : l'extension de l'assurance maladie universelle à tous les togolais (y compris les salariés du secteur privé, les agriculteurs, les artisans, les étudiants...) permettant de réduire de plus de 80% la part du coût des soins de santé supportés par les ménages togolais ; la césarienne qui était fortement subventionnée à 98% sera désormais totalement gratuite pour dire merci à nos mères ; les femmes enceintes seront prises en charge gratuitement... Voilà quelques lignes des promesses

du candidat Faure Gnassingbé consignées dans «Mes Engagements» pour la période 2020-2025.

Neuf mois plus tard, des pas significatifs sont faits dans le sens de la concrétisation des promesses. Et c'est le conseil des ministres qui en parle, au soir du 15 novembre 2020. **Mise en place du programme de gratuité de la prise en charge de la femme enceinte au Togo** : l'objectif principal de ce programme qui concrétise un engagement du Chef de l'Etat est de réduire la mortalité maternelle et néonatale. Dans le cadre du programme qui sera mis en œuvre

essentiellement dans les unités de soins périphériques, quatre (04) catégories de prestations seront couvertes : la planification familiale ; la Consultation prénatale (CPN), l'Accouchement et la Césarienne. Ce programme dont le coût de mise en œuvre est estimé à 7,140 milliards de FCFA pour l'année 2021 démarrera dans les plus brefs délais. Le Programme sera soutenu par une campagne active et renforcée de planning familial avec l'appui des agents de santé communautaire et l'implication des populations à la base afin d'inciter à l'espace des naissances.

Processus d'adoption de la loi sur l'assurance maladie universelle au Togo : la mise en place, depuis 2012, du régime obligatoire d'assurance maladie géré par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) facilite l'accès des agents publics et assimilés aux soins de santé essentiels et contribue à l'amélioration de leur bien-être économique et social. Afin de répondre à la volonté du Gouvernement de garantir un accès universel aux soins, le projet de loi, une fois adopté, permettra d'instituer un système cohérent et intégré d'assurance maladie universelle. Les bénéficiaires



Le Président Faure Gnassingbé

seront les agents du publics et assimilés, les travailleurs régis par le code du travail, les acteurs de l'économie informelle et agricole, les indépendants, les bénéficiaires de pension et de rentes ainsi que les personnes indigentes, vulnérables ou démunies.

Malgré ses déboires avec l'ARCEP

TOGOCOM lance la 5G au Togo

le 1^{er} réseau du genre en Afrique de l'Ouest

Eric J.

Depuis quelques semaines, les deux principaux réseaux de téléphonie mobile au Togo, Togo Cellulaire de TOGOCOM et Moov-Togo d'ATLANTIQUE TELECOM sont dans le collimateur de l'Arcep (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes). L'autorité a réclamé et obtenu l'alignement des tarifs intra et inter réseaux, ensuite elle s'est attaquée frontalement à TOGOCOM pour des manquements dans son service de transfert d'argent T-Money. Malgré cette ambiance délétère, l'opérateur voulant respecter ses engagements pris vis-à-vis de l'Etat à sa prise de la majorité dans l'actionnariat du groupe il y a un an, annonce l'activation de son réseau commercial 5G, le 1^{er} au Togo et dans la sous-région ouest africaine. Le communiqué annonçant l'évènement est libellé comme suit :

« TOGOCOM LANCE AU TOGO LE 1^{ER} RESEAU 5G D'AFRIQUE DE L'OUEST

Le 27 novembre 2020, à Lomé. TOGOCOM a activé son réseau commercial 5G pour offrir à ses clients des services Très Haut Débit grâce à la nouvelle génération de connectivité mobile. Propulsé par NOKIA, le réseau 5G est désormais opérationnel à Lomé.

La 5G, une disruption technologique majeure pour le Togo

Avec une plus grande capacité, des débits de transmission de données plus élevées, jusqu'à 100 fois plus rapide que la 4G et une latence extrêmement réduite, la 5G

offrira une nouvelle expérience aux clients entreprises de TOGOCOM, et a termes, de nouvelles offres et services pour tous ses clients. Cette nouvelle génération de connectivité mobile permettra de redessiner le paysage technologique et entrepreneurial Togo-lais.

Une première en Afrique de l'Ouest

Le Togo est le 1^{er} pays d'Afrique de l'Ouest et le 3^{ème} pays africain à déployer cette technologie. La 5G de TOGOCOM, permettra d'accélérer le développement numérique et la transformation digitale pour soutenir la croissance économique du Togo et un meilleur accès pour chaque Togolais à l'éducation (cours virtuels à distance, apprentissage interactif) et à la santé (consultation en ligne, chirurgie robotisée, etc).

La 5G pour répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND)

L'engagement avait été pris, il y a 1 an le 6 novembre 2019, de faire du Togo le hub digital de la sous-région pour répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND) sur les volets économiques et sociaux et apporter à tous les Togolais des solutions innovantes pour un meilleur accès à l'éducation, la santé et aux services publics sur l'ensemble du territoire national.

Madame Cina LAWSON, Ministre de l'Economie numérique et de la Transformation Digitale, déclare :

«La 5G va faciliter les usages innovants en permettant l'émergence de nouveaux services qui répondent aux besoins de divers secteurs de l'économie (énergie, santé, industrie, transport, etc.). En

outre, l'objectif du Gouvernement est que la couverture mobile bénéficie à tous les Togolais. Il est donc important de s'assurer que le déploiement de cette technologie ne soit pas limité aux seules grandes villes mais qu'il contribue à une amélioration de la qualité de la couverture afin que toutes les localités du Togo puissent bénéficier de services 5G.»

Paulin ALAZARD, Directeur General de TOGOCOM, a également déclaré :

«Nous sommes fiers d'avoir relevé le défi du lancement de la 5G en seulement un an conformément à notre feuille de route. Toutes les équipes de TOGOCOM, que je salue et félicite, se sont mobilisées autour de ce grand projet qui est un nouveau pas en avant pour le Togo.» »

Notons que le Groupe TOGOCOM est le leader de la téléphonie au Togo. Il regroupe deux entités qui sont : Togo Telecom, l'opérateur qui s'occupe de la téléphonie fixe et Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile. A ce jour, ses services 3G et 4G couvrent respectivement 96% et 65% de la population togolaise avec 4,5 millions d'abonnés. L'actionnaire majoritaire du groupe, à 51%, est Axian, un groupe panafricain spécialisé dans 5 secteurs d'activités à fort potentiel de croissance: immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Lors de son installation, le Directeur général de Togocom, Paulin ALAZARD, avait fait la promesse d'investir énormément afin d'amener très rapidement la technologie de nouvelle génération, la 5G au Togo. C'est désormais chose faite !

Late Pater

Au Togo, la préfecture de la Binah est celle qui, sur les sept préfectures de la région de la Kara, connaît une dégradation très avancée en termes de ressources forestières et des sols. Ce qui a un impact négatif sur les rendements agricoles. D'où l'idée de restaurer les paysages forestiers de la préfecture. Mais avant, dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative «Renforcement et suivi de la restauration des paysages forestiers au Togo, en soutien de l'AFR100», il a fallu évaluer les



Une vue des paysages forestiers dégradés dans la Binah

opportunités de cette restauration. Les 23 et 24 novembre 2020, réunis par le ministère de l'environnement et des ressources forestières, les acteurs nationaux ont validé le rapport des résultats de l'évaluation basée sur des études sectorielles. La réunion qui a restitué les résultats de l'évaluation a bénéficié de la collaboration de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et de l'appui financier du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ).

On apprend, d'après l'expert de l'Union internationale pour la con-

servation de la nature, que les objectifs de la restauration ne seront atteints que par six options de restauration que sont **l'agroforesterie, la régénération naturelle, la régénération naturelle assistée, la mise en défens, la sylviculture et les dispositifs antiérosifs y compris les brises vents**. Ces options, une fois mise en œuvre, aideraient la préfecture de la Binah à restaurer 48.020 hectares ; ce qui va contribuer à environ 3,43% de l'objectif des 1.400.000 hectares à restaurer à l'horizon 2030 pour lequel le Togo s'est engagé

dans le cadre précis de la préfecture de la Binah – a été conçue principalement pour fournir des éléments d'analyse pertinents destinés à alimenter les politiques et les processus opérationnels nationaux ou locaux, comme le développement de programmes de travail liés à une stratégie nationale REDD+, un programme d'action national pour l'adaptation, une stratégie et un plan d'action national pour la biodiversité, ou encore des demandes d'aide au développement. Cet outil permettra de compléter les informations utiles pour les autres priorités de

la politique nationale, comme le développement rural, la sécurité alimentaire ou la fourniture d'énergie, etc.

A noter que l'initiative AFR100 de l'Union africaine vise à restaurer sur le continent 100 millions d'hectares de paysages et terres dégradés avant la fin 2030. Le Togo s'est engagé pour 1.400.000 hectares de terres dégradées. Le 12 avril 2019, le pays a lancé officiellement son mécanisme forêts et paysans, pour des actions concrètes en milieu paysan, au niveau des organisations paysannes qui font de l'agroforesterie.

Selon le briefing du ministère, la Méthodologie de l'outil d'évaluation des opportunités de restauration (MEOR) – développée par l'UICN depuis 2014 et utilisée

Différenciation tarifaire intra et inter-réseaux et services T-Money défectueux

L'ARCEP gagne une bataille et ouvre un autre front

Late Pater

Décidément, le régulateur togolais des télécoms veut se débarrasser de sa complaisance légendaire. Et il ne lâche plus les opérateurs de téléphonie mobile. La guerre pour des tarifs intra-réseau et inter-réseau plus justes est à peine gagnée qu'un nouveau front est ouvert. En effet, par un communiqué en date du 25 novembre 2020, la Direction générale de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) informe avoir, par décision n°039/ARCEP/DG/20 en date du 23 novembre 2020, ouvert une procédure de sanction contre Togo Cellulaire pour désagréments et dysfonctionnements graves sur les services T-Money, et défaut d'information à l'endroit des consommateurs, en violation des clauses de leurs cahiers de charges. Et Dieu seul sait combien de Togolais se plaignent de la défectuosité de ce service de l'opérateur public récemment passé à 51% sous le contrôle de Axian Group.

«En effet, aux termes de l'article 27.1, l'opérateur a l'obligation d'assurer la disponibilité permanente, continue et régulière des services autorisés et l'adaptation permanente des moyens qu'il met en œuvre. Sur l'obligation d'information, l'article 37.4 stipule qu'en cas de perturbation ou d'in-

terruption dans la fourniture des services d'une durée de plus de deux heures, l'opérateur doit en informer ses clients sur la nature du problème et le délai approximatif dans lequel le service sera rétabli. La société Togo Cellulaire n'ayant informé, ni l'Autorité de régulation, ni ses clients, l'ARCEP l'a interpellée le 17 novembre 2020 en vue de s'expliquer, d'une part, sur les causes de ces défaillances qui nuisent gravement à la qualité des services via le canal USSD et, d'autre part, sur les mesures prises pour y remédier. Les **explications** fournies par Togo Cellulaire ont été **jugées irrecevables** par l'ARCEP, qui a ainsi décidé d'ouvrir une **procédure de sanction** à son encontre», souligne le communiqué.

Et depuis hier 26 novembre, l'ARCEP dit prendre acte de la **cessation** des pratiques de différenciation tarifaire intra et inter-réseaux et de la **baisse de près de 30%** des tarifs des communications inter-réseaux d'Atlantique Télécom Togo (Moov) et Togo Cellulaire. «L'ARCEP avait notifié, en date du 12 novembre 2020, aux sociétés Atlantique Télécom Togo (Moov) et Togo Cellulaire deux mises en demeure (n°2020-001/ARCEP/CD et n°2020-002/ARCEP/CD), pour pratiques de différenciation des tarifs des communications intra et inter-réseaux en violation de leurs ca-

hiers de charges. En réaction, les deux opérateurs de téléphonie mobile ont procédé à l'alignement de leurs tarifs de communications intra et inter-réseaux. L'ARCEP avait, toutefois, relevé que, tout en se conformant à cette injonction, Atlantique Télécom Togo (Moov) et Togo Cellulaire avaient augmenté de 10 FCFA/minute, les tarifs des communications inter-réseaux ; ce que l'Autorité de régulation avait désapprouvé en leur adressant deux courriers, en date du 20 et du 23 novembre 2020. Suite à cette interpellation et afin de tenir compte de cette exigence de l'ARCEP, les deux opérateurs ont réaménagé leurs grilles tarifaires, en supprimant ladite augmentation. Cette procédure engagée par l'ARCEP, dans le cadre de ses prérogatives réglementaires, a permis, outre la cessation des pratiques de différenciation tarifaire, une baisse de 30 FCFA/minute (soit près de 30%) sur les tarifs des communications inter-réseaux, au bénéfice des consommateurs».

Pour rappel, l'ARCEP est chargée de mettre en place les conditions d'une concurrence saine et équitable sur le marché des communications électroniques et des postes tout en favorisant l'accès au plus grand nombre à des services de qualité et à des prix accessibles.

Après des institutions financières et bancaires partenaires

Le MIFA a déjà sollicité 30 milliards Cfa pour les acteurs agricoles en 2020

Jean AFOLABI

En début d'année, l'objectif de financement était d'arriver à faciliter 50 milliards de francs Cfa au profit de 400 000 acteurs du secteur agricole et l'ambition était de créer 450 000 emplois. A un mois de la fin 2020, le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) dit avoir déjà introduit un portefeuille de projets d'une valeur de 30 milliards de francs Cfa (représentant 60% du total) auprès des institutions financières et bancaires partenaires. Il est aussi ajouté que, avant, une enveloppe de 14 milliards de francs Cfa a été mobilisée au profit de 144.000 acteurs du secteur agricole, toute filière confondue, dont 123.000 producteurs ; ce qui a permis de créer 162 678 emplois directs et indirects.

L'agence nationale pour l'emploi (ANPE) communique d'autres chiffres : en 2019, 222 698 emplois (dont 199 018 permanents) ont été créés par le secteur agricole sur 379 017 au total ; soit près de 60% des emplois générés sur

l'année.

En février 2020, Faure Gnassingbé a promis l'accélération et l'extension du MIFA à de nouvelles filières porteuses afin de poursuivre l'augmentation de la part du financement privé au profit du secteur agricole mais aussi de réduire la pénibilité du secteur. Grâce au MIFA, avait-il ajouté, l'accès des acteurs des chaînes de valeur agricole au financement, à l'assurance maladie et à la protection sociale sera garanti. L'ambition est de toucher, en trois ans, un millions d'agriculteurs. Des solutions adéquates ont été également développées pour permettre aux acteurs notamment les petits producteurs d'accéder rapidement aux facteurs de production dans les filières porteuses à savoir le maïs, le soja, le riz et le coton.

Il faut rappeler que le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (ProMIFA) a pour objectif d'offrir aux acteurs des chaînes de valeur agro-pastorales organisées et performantes, un accès durable aux marchés et à des services financiers et non finan-

ciers adaptés. Le tout, sur une durée de six ans à partir de 2019. Des objectifs sont assignés au ProMIFA, comme la formation-accompagnement de 160 000 membres des coopératives, le financement d'environ 100 000 acteurs de la chaîne de la valeur agricole, la création/consolidation d'environ 40 000 emplois directs en milieu rural dont 10 000 auto-emplois. On a aussi parlé d'une cible de 300.000 bénéficiaires directs issus de groupements d'exploitations rurales, d'associations professionnelles, de micro-entreprises agricoles. Et selon la précision initiale du directeur général du mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (MIFA), Kodjo Agbossoumonde, «pour un impact majeur sur le groupe cible, à savoir les femmes et les jeunes, le ProMIFA appuiera, en premier lieu, un nombre limité de filières agro-sylvo-pastorales clé (riz, maraîchage, maïs et aviculture), tout en restant ouvert à d'autres filières dont le sésame, le manioc».

Grâce aux «Filets Sociaux de Base»

De l'eau potable aux populations de Faré-Haut

Etonam Sossou

Les communautés de Nassiégo dans la préfecture de Cinkassé, de Koudjougou 2 dans la préfecture de Tandjouaré et de Faré haut (l'Oti) viennent de se doter de nouvelles infrastructures de base.

Ces nouveaux ouvrages, un bâtiment scolaire et deux forages photovoltaïques, ont fait objet de réception les 9 et 10 novembre 2020, en présence des autorités locales et des représentants des directeurs régionaux de l'éducation, de la planification et de l'hydraulique. La localité de Nassiégo a bénéficié d'un bâtiment scolaire composé de trois classes, bureau du directeur, d'un dépôt, de deux blocs de latrines à trois cabines. Un peu plus au Sud, ce sont les populations de Faré-Haut et de Koudjougou2 qui n'auront plus à parcourir de longues distances pour avoir de l'eau potable. Le projet FSB chacun de ces villages, un forage photovoltaïque avec trois bonnes fontaines. Ces trois (3) ouvrages ont été réalisés à coût de 44 752 979 F CFA (quarante-quatre millions sept-cent cinquante deux mille neuf cent soixante dix neuf francs).

«Aujourd'hui nous avons de l'eau propre et proche de nous.

Avant on puisait l'eau dans la rivière ou dans un puits qui est très loin du village. Pour aller à l'école les matins, nos enfants doivent parcourir des kilomètres et reviennent très fatigués. Ils sont aussi toujours en retard à l'école ce qui fait que des fois ils n'y vont même pas. Les enfants tombent régulièrement malade et quand on les amène à l'hôpital, c'est le problème des vers et c'est à cause de l'eau sale que nous buvons. Maintenant que ANADEB nous a donné de l'eau propre je peux dire c'est à nous les femmes et les enfants que cela profite le plus. Nous n'allons plus parcourir des kilomètres pour chercher de l'eau. Les enfants ne vont plus tomber régulièrement malade et ils iront à l'école à l'heure. Vous n'imaginez pas la joie qui nous anime. Nous avons le sentiment d'avoir gagné à la loterie. Que Dieu bénisse ANADEB et ses partenaires» a déclaré Mme SOUK Sanebil, une habitante de Koudjougou 2.

Précisons que 57 villages bénéficient des infrastructures socio-économiques de base dans la région des Savanes dans le cadre du projet de Filets sociaux et services de base (Fsb). A ce jour, 31 infrastructures ont fait l'objet des réceptions provisoires dont *15



bâtiments scolaires, 2 marché et 14 forages. Sur les 57 ouvrages prévus dans la région des Savanes sur 200 sur le plan national, 30 sont des infrastructures classiques (27 bâtiments scolaires, 2 marchés et 1 centre communautaire) et 27 forages photovoltaïques.

Infrastructures socio-économiques de base est la composante 1 du projet de Filets sociaux et services de base (FSB), financée par la Banque mondiale et l'état togolais à hauteur de 19,2 milliards de FCFA et piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb). La composante infrastructure socio-économique de base vise à soutenir la réhabilitation et la construction d'infrastructures de base dans les communautés ciblées, ce qui permettra d'accroître l'accès aux services socio-économiques afférents.

Rassemblements de personnes préjudiciables à la distanciation

L'amertume de la FOSAP, teintée de gaz lacrymogènes

Communiqué, 25 novembre 2020. La Force Spéciale mixte Anti-pandémie Covid-19 (FOSAP) poursuit sa mission de faire respecter l'ensemble des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19. Elle constate avec satisfaction que, malgré l'augmentation de cas positifs, notamment dans la préfecture du Golfe, la pandémie au Togo est sous contrôle grâce à la détermination de tous les acteurs de la riposte.

Elle rappelle que le gouvernement a pris des mesures pour réglementer les rassemblements de personnes préjudiciables à la distanciation. Cependant, force est de constater avec amertume qu'à l'occasion des cérémonies rituelles à **Pagouda** et **Kéméri** dans la préfecture de la Binah et à **Lassa**, **Soumdina** et **Kouméa** dans la préfecture de la Kozah, certains

individus ont tenté de violer les dispositions du gouvernement. La Force a été obligée de les disperser à coups de gaz lacrymogènes et de procéder à l'interpellation des récalcitrants. La FOSAP appelle à la responsabilité de tous et particulièrement à celle des populations de la Kozah et de Doufelgou pour l'observation stricte des mesures relatives aux fêtes traditionnelles et aux cérémonies rituelles à venir afin d'éviter des situations regrettables.

De même, au regard de l'appel à manifester de la Dynamique Monseigneur Kpodzo non autorisé par le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, le samedi 28 novembre 2020 à Lomé, la Force rappelle qu'en cette période d'état d'urgence sanitaire, tout rassemblement de plus de 15 personnes est



Col. Kodjo Amana, Cdt FOSAP

interdit sur l'ensemble du territoire national sous réserve d'une autorisation expresse.

En conséquence, le Commandant de la Force réaffirme la détermination de la FOSAP à faire respecter toutes les mesures de riposte à la pandémie et n'hésitera pas à sévir contre les contrevenants. Il compte sur la responsabilité de tous pour venir à bout de la Covid-19 dans un climat de paix et de sécurité.

Le Commandant de la Force, Colonel Amana Kodjo

FOOTBALL /CAF

Ahmad va faire appel de sa suspension devant le TAS

Le président sortant de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad a annoncé mercredi par la voix de ses avocats qu'il allait saisir le Tribunal arbitral du sport (TAS) pour contester sa suspension par la FIFA pour des manquements éthiques, dont des détournements de fonds.

Hervé A.

Ahmad Ahmad, par ailleurs vice-président de la FIFA, a annoncé que ses conseillers vont déposer un recours devant la TAS pour "contester fermement" la décision du comité d'éthique de la FIFA, une instance indépendante de l'instance dirigeante du football mondial.

"La décision n'a pas été rendue de façon juste et impartiale", assurent ses avocats dans un communiqué, évoquant sa suspension qui s'accompagne d'une amende de 185 000 euros, soit plus de 120 millions de francs CFA.

"Au cours des mois d'enquête menée par la Chambre de jugement de la Commission d'éthique de la FIFA, dirigée par Mme Maria Claudia Rojas, contre la CAF et son président, de nombreux procédés surprenants ont été relevés", avancent les conseillers d'Ahmad.

Au nombre de ces "irrégularités", ils estiment que les faits pour lesquels leur client a été condamné "ont été présentés de façon largement contestable et contestée".

La Chambre de jugement de la Commission d'éthique de la FIFA



"s'est d'ailleurs empressée de rendre dans l'urgence une décision immédiatement exécutoire, sans communiquer les motifs de sentence, en dépit de sa gravité", déplorent-ils.

Les avocats du dirigeant malgache de 60 ans laisse entendre que la raison d'une telle précipitation est à chercher dans la volonté d'empêcher la réélection d'Ahmad Ahmad à un second mandat à l'occasion de l'élection à la présidence

de la CAF prévue en mars prochain.

"Un appel sera donc fait devant le Tribunal arbitral du sport afin de contester cette décision incompréhensible et choquante. Cet appel sera par ailleurs assorti d'une demande d'effet suspensif, afin de ne pas aggraver le préjudice subi par le président Ahmad, et lui permettre de mener campagne en vue de sa réélection à la présidence de la CAF", indique le

communiqué.

La FIFA reproche à Ahmad Ahmad, tombeur du Camerounais Issa Hayatou à la surprise générale, en mars 2017, "d'avoir enfreint les articles 15 (devoir de loyauté), 20 (acceptation et distribution de cadeaux ou autres avantages) et 25 (abus de pouvoir)" du code d'éthique de la FIFA, sans compter les accusations de détournement de fonds à son encontre.

La Coupe arabe de la FIFA pour unir la région

Le Président de la FIFA, Gianni Infantino, a confirmé que 22 équipes nationales du monde arabe se sont inscrites pour participer à la Coupe arabe de la FIFA, qui se déroulera du 1er au 18 décembre 2021.

S'exprimant lors d'une visite au stade Lusail, qui accueillera la finale de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022™, il a notamment expliqué qu'il s'attendait à ce que ce tournoi régional réunisse des millions d'amateurs de football de tout le Moyen-Orient et du monde arabe.

Le Président de la FIFA, Gianni Infantino, a déclaré : "Nous sommes ravis que 22 équipes du monde arabe aient accepté de participer à

la Coupe arabe de la FIFA 2021, qui aura lieu dans stades de la prochaine Coupe du Monde, et nous sommes impatients de voir les meilleures équipes de la région s'affronter pour le titre. Grâce au football, ce tournoi réunira plus de 450 millions de personnes de toute la région et contribuera à n'en pas douter à y accroître l'enthousiasme alors que la toute première Coupe du Monde de la FIFA organisée au Moyen-Orient et dans le monde arabe approche à grands pas."

Le président de la Fédération Qatarienne de Football, S.E. le cheikh Hamad bin Khalifa bin Ahmed Al Thani, a, pour sa part, indiqué : "Le Qatar se réjouit d'accueillir 22 sélec-

tions arabes ainsi que leurs supporters, et de leur donner la possibilité de compter parmi les rares équipes à pouvoir faire l'expérience de ce que le Qatar a prévu pour accueillir la Coupe du Monde de la FIFA."

Il a par ailleurs ajouté : "Ce tournoi va nous donner à notre équipe nationale la possibilité de peaufiner sa préparation pour la Coupe du Monde. Les supporters de toute la région pourront vivre cette expérience inoubliable qui attend ceux qui dans deux ans viendront du monde entier pour la Coupe du Monde. À seulement un an de ce qui sera la première Coupe du Monde de football organisée dans la région, nous invitons nos amis du Moyen-Orient

et du monde arabe à nous rejoindre pour cet événement qui s'annonce comme une étape importante et un test grandeur nature pour nos préparatifs."

Les 22 équipes participantes sont Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Comores, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Maroc, Mauritanie, Oman, Palestine, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, et Yémen.

Les 16 équipes qui participeront à la phase finale seront réparties en quatre groupes, dont les deux premiers se qualifieront pour les quarts de finale. Au total, 32 matches se tiendront sur 18 jours.

Sénégal-Guinée Bissau et Guinée pour le carré d'as

Les demi-finales du tournoi de qualification à la CAN U20 pour la zone ouest A de l'UFOA opposeront le Sénégal à la Guinée Bissau, la Guinée devant affronter la Gambie.

En battant la Guinée Bissau 2-0 mercredi, lors de la 3-ème journée dans la poule B, le Syli local a pris la première place et réalisé un carton plein, avec trois victoires en autant de sorties. Les Juniors guinéens ont débuté leur tournoi par une victoire 1-0 contre la Mauritanie, avant de dominer le Mali 3-1 et de finir par les Djurtus juniors, battus 2-0, ce mercredi.

L'équipe guinéenne sera opposée à la Gambie, deuxième (une défaite et une victoire) de la poule A derrière le Sénégal qui finit en tête de son groupe avec un nul (1-1) contre la Sierra Leone et une large victoire contre la Gambie 5-1. La Guinée Bissau, adversaire du Sénégal, a gagné un match sur tapis vert contre le Mali (2-0), puis a battu la Mauritanie 1-0 avant de s'incliner devant la Guinée 0-2.

La Mauritanie a encore perdu 0-1 contre le Mali ce mercredi pour le compte de la 3-ème journée dans la poule B. C'est le 3-ème revers de l'équipe mauritanienne des U20 qui avait déjà connu deux revers sur le même score respectivement contre la Guinée et la Guinée Bissau.

Les demi-finales auront lieu ce vendredi et la finale dimanche, au stade Lat Dior de Thiès.

Le vainqueur représentera la zone à la CAN U20 prévue en mars prochain en Mauritanie.

Vers un report de l'Open d'Australie

L'Open d'Australie de tennis sera-t-il repoussé ? Les organisateurs du tournoi, Tennis Australia, se donnent encore une dizaine de jours pour annoncer leur décision. Mais Martin Pakula, le ministre des Sports de l'état du Victoria, a peut-être vendu la mèche.

Après avoir expliqué que les négociations entre les autorités politiques et Tennis Australia étaient sur le point d'aboutir, il a confié : "Différentes dates sont sur la table. J'ai lu quelque part qu'il était probable que le début du tournoi soit retardé d'une semaine ou deux. Je pense que c'est fort probablement ce qui va arriver."

Mais ce n'est pas la seule option. Comme vous le savez, les Internationaux de France ont été repoussés de plusieurs mois et Wimbledon a été annulé. Je crois encore qu'il est plus probable que le délai soit court, et non long. Je ne veux pas me répéter, mais ce sont des négociations très complexes."

La prochaine édition de la première levée du Grand chelem est normalement prévue pour débiter le 18 janvier. Le Victoria a été durement frappé par une deuxième vague de COVID-19, provoquant un long confinement à Melbourne, l'imposition d'un couvre-feu et des restrictions sur les déplacements. Mais l'état n'a plus enregistré de décès liés au coronavirus depuis le 28 octobre.

La semaine dernière, Tennis Australia a annoncé que les tournois de tout début d'année, habituellement organisés à Brisbane, Sydney, Perth et Adelaide, auront plutôt lieu dans l'État de Victoria pour éviter tout conflit lié aux restrictions frontalières à l'intérieur de l'Australie.

Le CIO prépare ses sanctions

Le CIO a fait savoir, mercredi 25 novembre, qu'il étudiait actuellement les possibles sanctions à appliquer aux dirigeants olympiques biélorusses en raison des nombreuses représailles infligées depuis près de quatre mois aux athlètes ayant choisi de se joindre au mouvement de protestation contre la réélection du président Alexandre Loukachenko.

Sans nommer directement le chef de l'Etat, par ailleurs également président du comité national olympique depuis 23 ans, le CIO a indiqué réfléchir à des "mesures ou sanctions appropriées" contre les dirigeants sportifs du pays. Leur acharnement à punir les athlètes opposés au régime en place constituerait une évidente violation de la charte olympique. Selon le CIO, le nombre de rapports concernant les athlètes et les officiels sanctionnés en Biélorussie ne cesserait d'augmenter depuis plusieurs semaines.

"Au vu du nombre croissant de rapports préoccupants concernant des athlètes, des officiels et certains sports au Bélarus, la commission exécutive a décidé d'engager une procédure formelle en vue d'examiner d'éventuelles mesures ou sanctions appropriées à l'encontre du CNO de la République du Bélarus", explique le CIO dans un communiqué.

Maradona s'en est allé

Le football est en deuil après que l'un des plus prodigieux talents du sport, Diego Maradona, est décédé dans sa ville natale Bueno Aires.

Le Président de la FIFA Gianni Infantino a tenu à lui rendre un hommage personnel : "Aujourd'hui est un jour incroyablement triste. Notre Diego nous a quittés. Nos cœurs - ceux de tous ceux qui l'aimaient pour ce qu'il était, et pour ce qu'il représentait - ont cessé de battre pour un moment. Notre silence, nos larmes, notre peine, sont les seules choses que nous ressentons profondément en nous en ce jour".

"J'ai toujours dit, et je peux encore le répéter maintenant, encore plus convaincu que jamais : ce que Diego a donné au football, à nous tous qui sommes des amoureux du football, est unique. C'est, à son image, simplement immense... Diego mérite notre éternelle gratitude pour cela, pour nous avoir émerveillés avec son incroyable talent, pour avoir été si unique : pour avoir été Diego Armando Maradona, une légende, un héros, et... un homme", a-t-il ajouté.

"Diego est éternel maintenant, et il le restera toujours. Il aura une place de choix dans l'incroyable histoire des légendes du football. Nous adressons notre profonde sympathie à sa famille et à ses amis en ces moments difficiles. Repose en paix, cher Diego. Nous t'aimons."

ATHLÉTISME

La Ligue de Diamant perd une étape

World Athletics a dévoilé mardi 24 novembre son calendrier "prévisionnel". Comme pressenti, il perd une étape, avec le retrait du meeting anglais de Gateshead, plombé par les problèmes financiers de la Fédération britannique d'athlétisme.

Le circuit mondial proposera 14 meetings. Il débutera pour la première fois à Rabat, au Maroc, sa seule étape sur le continent africain (23 mai). Il se terminera les 8 et 9 septembre par une finale sur deux jours, disputée à Zurich.

Dans l'intervalle, il aura fait une pause pour les Jeux de Tokyo (23 juillet au 8 août). Comme initialement prévu en 2020, la Ligue de Diamant comptera deux réunions en Chine,



à Shanghai le 14 août puis huit jours plus tard dans un lieu encore indéterminé.

Pour la première fois depuis la

création de la Ligue de Diamant, le meeting de Londres se déroulera en semaine (mardi 13 juillet). Il sera réduit à une seule journée, contre deux

les années précédentes. Précision de World Athletics : "Le calendrier est strictement provisoire à ce stade et reste sujet à des modifications selon la situation sanitaire mondiale en 2021".

Le calendrier provisoire de la Ligue de diamant pour 2021 : 23 mai : Rabat (Maroc) ; 28 mai : Doha (Qatar) ; 4 juin : Rome (Italie) ; 10 juin : Oslo (Norvège) ; 4 juillet : Stockholm (Suède) ; 9 juillet : Monaco ; 13 juillet : Londres (Grande-Bretagne) ; 14 août : Shanghai (Chine) ; 21 août : Eugene (Etats-Unis) ; 22 août : Chine (lieu à déterminer) ; 26 août : Lausanne (Suisse) ; 28 août : Paris (France) ; 3 septembre : Bruxelles (Belgique) ; 8 et 9 septembre : Zurich (Suisse).

Au-delà des bonnes campagnes et la culture des excédents alimentaires

Adopter une stratégie de stockage des produits vivriers

Jean AFOLABI

Augmenter la production vivrière est une bonne chose, admet-on au ministère de l'Agriculture et de l'élevage et du développement rural. Qui pense en revanche que la bataille n'est qu'à moitié gagnée car, le stockage de ces produits vivriers pour une utilisation durable connaît bon nombre de problèmes qui entraînent souvent des pertes importantes. Aussi s'interroge-t-on sur «Comment conserver les produits vivriers dans les meilleures conditions possibles, quels sont les dispositifs à adopter, quelles précautions doit-on prendre et quelles sont les erreurs à éviter pour que les récoltes emmagasinées, les semences, les stocks de sécurité ne soient pas avariés ou perdus ?». «Il s'avère donc nécessaire d'identifier et de mettre sur pied des différentes stratégies pour stocker durablement les excédents alimentaires», affirme le ministère. C'est dans ce contexte que l'Agence nationale de sécurité alimentaire du Togo (ANSAT) a été appuyée par la CEDEAO – Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest – à travers l'Agence régionale de l'agriculture et de l'alimentation (ARAA), en vue de la définition de sa politique nationale de stockage et des instruments de gouvernance de ses stocks.

La démarche a fait l'objet de validation technique et de diffusion, la



semaine dernière à Kpalimé, d'un document provisoire de Stratégie nationale de stockage des produits vivriers, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (stocks nationaux de sécurité alimentaire, stocks privés et de proximité). «Cet outil très important dans la gestion des stocks prend en compte non seulement les produits d'origine végétale, mais aussi animale et halieutique», a précisé le Colonel Oura-Koura Agadazi, directeur général de l'ANSAT.

A l'occasion, Dr Hélène Nèmè Bali, secrétaire général dudit ministère de l'Agriculture, a salué les différentes institutions régionales et internationales qui accompagnent le Togo dans la gestion des stocks alimentaires. «Nous voudrions particulièrement exprimer notre gratitude à l'endroit de l'Union Européenne et l'ARAA pour le financement et la mise en œuvre du Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PASSA-AO) qui, à travers sa composante 2 (appui aux

systèmes de stockage nationaux dans la capitalisation des bonnes pratiques et l'harmonisation des outils et instruments de gouvernance des stocks dans les pays de la CEDEAO en plus du Tchad et de la Mauritanie) a permis à notre pays le Togo, d'élaborer sa stratégie nationale de stockage des produits vivriers, de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui fera l'objet pendant ces trois jours d'atelier, d'étude approfondie en vue de sa validation technique et finale».

En rappel, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont créé la Réserve régionale de la sécurité alimentaire (RRSA) en 2013, dont la stratégie régionale de stockage est fondée sur la consolidation de la complémentarité des trois lignes de défenses face aux crises alimentaires et nutritionnelles à savoir : les stocks de proximité, les stocks nationaux de sécurité, et la réserve régionale de sécurité alimentaire.

masques, 1000 flacons de solution hydroalcoolique, 2000 paires de gants, 20 000 sacs poubelles de 30 litres, 55 distributeurs de gel hydroalcoolique, 550 litres de recharge de gel hydroalcoolique, 55 dispositifs de lavage de mains, 550 flacons de savon liquide virucide et bactéricide, 60 thermomètres frontaux, 10 pulvérisateurs de 25 litres, 40 bidons de 05 litres de désinfectant anti-bactéricide et virucide et 1000 affiches de sensibilisation.

L'AFD accompagne la ville de Lomé, depuis 2007 dans la mise en œuvre du PEUL dont le DAGL assure la maîtrise d'ouvrage. Ce projet vise à lutter efficacement contre les inondations grâce à l'augmentation des capacités de rétention du système lagunaire (dans sa première phase), à mettre en place une filière intégrée de gestion des déchets solides et, enfin, à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et financières du District.

Libre circulation des personnes et migration en temps de Covid-19

L'OIM équipe les agents transfrontaliers du Togo

Des masques chirurgicaux, des combinaisons, des gants, des visières, des désinfectants et du gel hydroalcoolique... C'est le lot d'équipements de protection individuelle que le bureau togolais de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) vient de remettre, le 19 novembre dernier, au Comité de Coordination Nationale de Gestion et de Riposte Covid-19. Des équipements destinés aux agents frontaliers du Togo, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Libre circulation des personnes et migration», financé par l'Union européenne et la CEDEAO – Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest – et mis en œuvre par l'OIM. Cette action contribue à protéger les personnels des services œuvrant aux frontières contre la propagation du COVID-19, indique l'organisme des Nations unies.

La cérémonie de remise a eu lieu en présence du ministre d'Etat



aux Affaires présidentielles Esso Magnim Solitoki; du ministre de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, le Prof. Moustafa Mijiyawa; du Commissaire aux Commerces, Douanes et libre circulation de la CEDEAO, Tèi Konzi, du Coordonnateur du comité de coordination national de gestion et de riposte (CNGR), le Colonel Mohaman Djibril et des représentants de l'OIM. Tour à tour, ce beau monde a remercié les donateurs de leur soutien au gouvernement togolais dans la lutte contre la pandémie de la COVID-

19, dans l'objectif de renforcer la capacité de riposte des autorités togolaises.

Lors de la cérémonie de remise, les représentants de l'OIM ont procédé à une démonstration de l'utilisation efficace de ces équipements de protection. L'OIM a également exhorté les bénéficiaires à une utilisation responsable et efficace. Elle a enfin réitéré sa disponibilité à toujours être aux côtés des Etats membres de la CEDEAO et au Togo en l'occurrence, dans la lutte contre cette pandémie.

Nouvelles nominations à la Banque africaine de développement

Le Français Wilfrid Abiola, Chef de bureau pour le Togo

Jean AFOLABI

De nationalité française, Wilfrid Pateme Abiola est le nouveau Chef de bureau nommé le 23 novembre dernier pour le Togo. Il prend fonction à compter du 1er décembre 2020, indique la Banque africaine de développement (Bad).

Il a rejoint la Banque en 1998. Il est actuellement chargé de la gouvernance en chef au sein du bureau de coordination de la gouvernance et de la gestion des finances publiques. Wilfrid possède une riche expérience dans le dialogue politique, la gestion de projets, la gestion et la revue de portefeuilles, la gestion d'études et d'évaluations de programmes, le renforcement des capacités, la gestion axée sur les résultats et la coordination de



Wilfrid Abiola

partenariats.

Depuis qu'il a rejoint la Banque, affirme-t-on, Wilfrid a occupé les fonctions d'analyste des activités opérationnelles (1998-2008) et d'analyste système en chef (2009-2013), au sein du département de la gestion de l'information (CIMM). En 2013, il a été nommé chargé en chef de la gouvernance.

Avant de rejoindre la Banque,

Wilfrid a travaillé au sein de la société de conseil informatique Matisoft en France en tant qu'analyste (1985-1988). Il a ensuite rejoint la centrale nucléaire EDF de Fessenheim (CCM, CFPI), en tant que consultant de 1989 à 1992. De 1993 à 1994, il a travaillé au sein de BULL. S.A. France Consulting Division, en tant que chef de projet, puis a été consultant principal pour Oracle Consulting Services à Oracle France, de 1994 à 1998.

Wilfrid est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en gestion des systèmes d'information du Conservatoire national des arts et métiers de Paris, en France (Cnam Paris, 1994), d'un Master en gestion des systèmes d'information du Cnam Paris (1989) et d'un diplôme de technologie (DUT) en informatique (1984).

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Atténuer l'impact du Covid19

Nouvelle baisse du montant injecté dans les banques du Togo en une semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 24 novembre 2020, à une injection de liquidités d'un montant de 3.736,250 milliards. Les banques et établissements du Togo s'adjudagent 191,250 milliards, contre 202,250 milliards une semaine plus tôt, et 211,130 milliards il y deux semaines. L'opération arrive à échéance le lundi 30 novembre 2020, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de

2,0000%.

Au total, quatre-vingt-quatorze (94) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjudagent respectivement 1.231,181 milliards et 589,200 milliards. Ils sont suivis par ceux du Mali avec 546,850 milliards, du Burkina Faso avec 495,513 milliards, du Bénin avec 387,800 milliards. Le Niger s'adjudage 250,657 milliards. La Guinée-Bissau fait

44,400 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est établi à 3.391,5 milliards en septembre 2020, contre 3.484,0 milliards en août 2020, soit une baisse de 2,7%. Ces adjudications sont réalisées depuis le 27 mars 2020 à taux fixe, à savoir le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres, qui a été ramené à 2,0% depuis le 24 juin 2020.

Riposte Covid-19 / Soutenue par l'Agence française de développement

Le Grand Lomé au petit soin de ses préfectures et communes

Le Secrétaire général par intérim du District Autonome du Grand Lomé (DAGL), Tag-ba Ataféyiné Tchali, a procédé ce mardi 24 novembre 2020 à la remise officielle de matériels d'hygiène et de protection contre la COVID-19 aux préfectures et communes et du grand Lomé. L'action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du «Plan de riposte contre la COVID-19» exécuté depuis le 02 juin dernier par le DAGL, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) qui finance la 3ème phase du Projet Environnement Urbain de Lomé (PEUL III), dont le DAGL assure la maîtrise d'ouvrage. Ce plan de riposte vient en appui aux initiatives prises par le Gouvernement et les élus locaux dans la lutte contre la propagation de la pandémie à coronavirus dans le Grand Lomé. Il vise également à faciliter l'observance des mesures barrières édictées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le ressort territorial du

Grand Lomé, précise un communiqué officiel.

Financé à hauteur de 162 millions de francs CFA à travers une réallocation de fonds du PEUL III, le plan de riposte contre la COVID-19 dans le Grand Lomé est subdivisé en trois grands volets à savoir : campagne de sensibilisation et de communication ; acquisition de matériels de protection et d'hygiène pour les communes du Grand Lomé et les entreprises de pré-collecte, de collecte et de valorisation de déchets ; fourniture et installation d'équipement de décontamination (banaliseuse-stérilisateur) des Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) pour le Centre d'Enfouissement Technique (CET) d'Aképe.

Le lot de matériels et d'équipements est destiné aux communes, préfectures et entreprises de pré-collecte, de collecte et de dévalorisation des déchets du Grand Lomé. Il est composé de : 48 000

Elimination des violences faites aux femmes

Une priorité du gouvernement, promet Faure Gnassingbé

Etonam Sossou

Le 25 novembre le monde entier a pour une énième fois, pensé à toutes ces femmes victimes d'une quelconque forme de violence. Le président togolais Faure Gnassingbé s'est aussi prononcé sur sa page tweeter, sur la question. « *La violence faite aux femmes questionne au-delà du genre, notre humanité, même. Elle doit être combattue sous toutes ses formes et éradiquée de nos sociétés. Avec le gouvernement nous renouvelons notre engagement à faire de l'élimination des*

violences faites aux femmes une priorité » a-t-il écrit

Un phénomène exacerbé par la Covid19

En 2019, 243 millions de femmes et de filles ont subi des violences sexuelles ou physiques de la part de leur partenaire. Et cette année, le nombre de cas dénoncés a explosé, témoignant de l'augmentation préoccupante de la violence domestique, de la cyberintimidation, du mariage d'enfants, du harcèlement sexuel et de violence sexuelle, selon Onu-Femme. « *La violence des hommes à l'égard des femmes est également une pandémie,*

bien antérieure à celle du coronavirus et qui lui survivra », a déclaré **Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU Femmes.**

En effet, une étude globale menée par l'UNFPA, avec des contributions d'Avenir Health, de l'Université Johns Hopkins (États-Unis) et de l'Université Victoria (Australie) conforte les propos de Mabinque Ngom. Elle estime que la pandémie COVID-19 devrait entraîner une réduction d'un tiers des progrès vers l'élimination de toutes les formes de violence basées sur le genre à savoir la violence conju-

gale, la violence sexuelle, le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines d'ici 2030. Chaque trois mois environ 15 millions de femmes seraient victimes à travers le monde dans un contexte de confinement a noté que toutes les personnes interrogées voient des liens indéniables entre COVID-19 et la tendance à l'aggravation de la violence sexiste. La perturbation des activités génératrices de revenus et des services essentiels, y compris la fermeture des écoles, a exposé les femmes et les filles à l'exploitation sexuelle et au viol.

« *Si seulement, pour mettre fin*

aux violences commises par les hommes à l'encontre des femmes, il suffisait de trouver un vaccin... Si seulement, la réponse apportée à ce mal bénéficiait d'autant de financements que ceux apportés au virus et à ses impacts par nos sociétés et nos économies. Imaginez que nous investissions la même quantité de ressources, d'énergie et d'expertise dans la recherche d'une solution durable et globale. Si tous les dirigeants du monde, chefs d'État et de gouvernement, consacraient tous leurs efforts à cette lutte, avant toute autre ; si les personnels

de première ligne — procureurs, juges et policiers — travaillaient à sauver la vie de tant de femmes et de filles, comme les personnels soignants le font pour les malades de la Covid-19 ; et si les ministres des Finances allouaient autant de fonds, finançaient des services et des laboratoires de criminalistique, des kits contre le viol, comme ils financent des EPI et des tests. Imaginez si tous agissaient en ce sens, jusqu'à ce que la courbe de la violence s'aplatisse enfin. Imaginez l'impact, les résultats... », a souhaité la Directrice de Onu-Femme.

Renforcer les compétences du personnel paramédical directement impliqué

La Banque mondiale et l'OMS en alliance contre la COVID-19 au Togo

Jean AFOLABI

Le contexte sanitaire lié à la COVID-19 engendre des défis complexes pour le système de santé. Malheureusement, les armes pour y faire face restent encore limitées. Il est donc indispensable que les systèmes de santé soient mieux préparés afin de faire face aux conséquences de cette pandémie sur la population et particulièrement le personnel de santé qui paye un lourd tribut, ont indiqué la Banque mondiale et l'Organisation mondiale pour la santé (OMS) dans un communiqué en date du 24 novembre 2020 à Lomé. Dans cette rude bataille, il est évident que le renforcement des compétences en ressources humaines, particulièrement le personnel paramédical constitue un maillon décisif et incontournable, insistent les deux organisations onusiennes.

Ainsi, grâce à l'appui financier de la Banque mondiale sur le « **Pandemic Emergency Financing Facility** » et l'accompagnement technique de l'OMS, le Togo, par le biais du ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès aux soins universels (MSHPAUS), va boucler demain samedi 28 novembre 2020 à Lomé un atelier de Formation/Briefing des Enseignants des Ecoles Paramédicales sur la lutte contre COVID-19.

« *Le mécanisme de financement d'urgence a été mis en place sous l'impulsion de la Banque Mondiale, en collaboration avec l'OMS et d'autres partenaires, suite à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest et centrale, pour fournir aux Etats un financement d'urgence pour une réponse adéquate et appropriée en cas d'épidémie ou pandémie, telle que la COVID-19. A la suite du premier cas d'infection au Coronavirus enregistré par le Togo en mars dernier, le mécanisme a été déclenché pour le Togo et le pays a sollicité l'appui technique de l'OMS pour l'exécution dudit financement* », a expliqué Mme Hawa Wagué, Représentante de la Banque mondiale au Togo

Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo a fait constater que : « *Les écoles n'ont pas été suffisamment impliquées dans la lutte contre cette pandémie pour jouer pleinement leur rôle, à travers l'appropriation des directives/matériels/outils et accompagner les services techniques pour améliorer les compétences des acteurs de terrain. Pour réduire ce fossé et accélérer la lutte tout en protégeant le personnel de santé, il devient impératif d'intégrer les écoles dans le dispositif de santé publique, notamment de prévention, de lutte contre les épidémies et de contrôle de la maladie.*



C'est là, toute l'essence de ce projet qui a pour objectifs de renforcer les capacités des paramédicaux des structures sanitaires sur la lutte contre la COVID-19 à travers les formations à distance pour plus d'efficacité et d'efficience. Ce projet vise également le transfert de compétences aux encadreurs en vue de leur appropriation des stratégies, méthodes, outils et matériels sur les piliers de la lutte contre la COVID-19 et sur la Surveillance Intégrée de la maladie et la Riposte (SIMR). Le projet vise enfin le renforcement de la Prévention et le Contrôle de l'Infection (PCI) dans les formations sanitaires, action indispensable pour la sécurité du personnel, des patients et des communautés.

La Représentante Résidente de l'OMS au Togo a enfin rappelé que le but ultime du projet est l'institutionnalisation des formations continues et le renforcement de la formation initiale dans le domaine de la lutte contre les épidémies. Ce qui va permettre la participation effective des enseignants dans la lutte contre

les épidémies et autres urgences de santé, la pérennisation du renforcement des compétences du personnel paramédical tout au long de leur carrière.

Le Professeur Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé, de l'hygiène publique et de l'accès aux soins universels a remercié les partenaires de la Banque Mondiale et de l'OMS et appelé les participants à faire preuve d'ouverture

d'esprit mais aussi d'esprit critique pour tirer le meilleur de ces échanges : « *Vous êtes nantis de compétences, d'expérience, n'hésitez pas à partager et aussi à questionner vos encadreurs. Vous êtes les pions centraux de nos écoles et il faut qu'elles deviennent de vrais centres de formation, aussi bien pour la formation initiale que pour la formation continue. Nous devons améliorer nos formations sanitaires dans leur fonctionnement, améliorer les sites de stages, la formation des étudiants, les ressources humaines... Et tout ceci entre dans un mouvement d'ensemble avec les partenaires pour une amélioration globale des res-*

sources financières, humaines... dans la perspective de l'atteinte de la Couverture Santé Universelle.

Pour atteindre les objectifs fixés par ce projet, des matériels didactiques et informatiques ont été fournis aux différents centres. Aussi, il est prévu la production locale de solution concentrée d'hypochlorite de sodium (eau de Javel) qui sera mise à disposition des formations sanitaires. Cette formation qui va durer quatre jours rassemble des médecins, enseignants chercheurs, sages-femmes et autres personnels médicaux et paramédicaux des différentes écoles de formation médicale et paramédicale du Togo.

Transport aérien / Avec l'acquisition d'un 4e Boeing 737-800

ASKY porte sa flotte à 10 avions

La compagnie panafricaine ASKY, basée à Lomé au Togo, a pris livraison le jeudi 19 novembre d'un nouvel avion Boeing 737-800. La flotte comprend maintenant 10 avions, dont cinq 737-700 et un Dash 8-400. L'appareil de 151 sièges - dans une configuration de 16 sièges en classe affaires et 135 en classe économie - était précédemment exploité par son partenaire Ethiopian Airlines, rapporte le portail spécialisé Newsaero.

Sa mise en service, dans les prochains jours, contribuera à la reconstitution et la consolidation du réseau d'ASKY, renchérit l'agence Ecofin. Qui précise que depuis le 3 août, date de reprise des vols internationaux, la compagnie a renoué avec la quasi-totalité de son réseau d'Afrique centrale et de l'Ouest qui comprend plus d'une vingtaine de dessertes. Le 19 novembre, ASKY a lancé une nouvelle route directe entre sa base

de Lomé et Johannesburg, en Afrique du Sud. Cette liaison, opérée sans concurrence, est proposée quotidiennement.

Avant la crise sanitaire, ASKY - dont Ethiopian Airlines est actionnaire - lorgnait l'Afrique de l'Est, les Emirats arabes unis, le Liban et la France. Mais au milieu de cette pandémie, la compagnie a opté pour la stabilisation des acquis, estime Ecofin.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1557 DE LOTO BENZ DU 18- 11 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1558 de LOTO BENZ de ce mercredi 25 Novembre 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans la plupart des villes du pays.

Toutefois la ville de KPALIME a enregistré un lot de 1.050.000F CFA, remporté sur le point de vente 40028

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.

BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1558 de LOTO BENZ du 25 Novembre 2020

Numéro de base

53 51 65 17 40



**TOGOCOM LANCE AU TOGO
LE 1^{ER} RÉSEAU 5G
D'AFRIQUE DE L'OUEST**



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

 @togocom.tg

  @togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg